



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 janvier 2014

## Communiqué de presse

### **Démolition de l'ancien bâtiment de la préfecture**

Le préfet de la Martinique informe la population que dans le cadre des travaux d'extension de la préfecture, la démolition du bâtiment situé rue Louis Blanc prévue les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février 2014 nécessitera pendant tout le week-end :

- l'interdiction par arrêté municipal de la circulation, du stationnement et de l'accès aux piétons à la rue Louis Blanc,
- l'interdiction de la circulation à la rue Félix Éboué (portion comprise entre le Boulevard du Général de Gaulle et la rue Jacques Cazotte),
- le transfert provisoire de la zone de stationnement des bus de la rue Louis Blanc sur le boulevard du Général de Gaulle.

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1